

Rénovation thermique. Les travaux les plus efficaces

L'Anah a réalisé un guide pratique utile à consulter avant d'envisager des travaux d'économies d'énergie.

A améliorer à moindre coût le confort de son logement, réduire sa facture de chauffage : tels sont les objectifs du guide réalisé par

l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : soixante pages de conseils, schémas, fiches pratiques, etc.

Avant de se lancer dans des travaux, il est utile de faire un état des lieux et évaluer la performance énergétique du logement, en faisant réaliser par un professionnel certifié un Diagnostic de performance énergétique (DPE) ou un audit thermique et énergétique. Concrètement, le DPE prend la forme de l'étiquette énergie et estime la consommation énergétique du logement (de A pour les plus économes à G pour les plus énergivores). L'audit thermique et énergétique permet, à

partir d'une analyse détaillée du bâtiment et du logement d'établir une proposition chiffrée et argumentée de programme d'économies d'énergie.

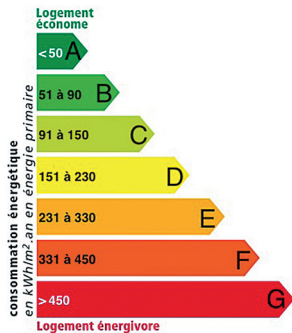
Le guide détaille aussi toutes les aides qui peuvent être sollicitées, notamment par les propriétaires occupants modestes, afin de boucler le financement des travaux. Il présente aussi les travaux prioritaires (voir tableau), les bons couples de travaux et de nouvelles solutions techniques, quelquefois onéreuses et difficiles à mettre en œuvre (pompes à chaleur, chaudières bois modernes, géothermie, eau chaude solaire, etc.).

Bon à savoir

sur son site Internet (www.anah/eqtor/) l'Anah met aussi à disposition du grand public un logiciel qui permet d'évaluer les performances thermiques d'une large combinaison de travaux en fonction des caractéristiques et de la situation du logement.

Plus d'infos

Le guide est disponible gratuitement en appelant l'Anah au numéro indigo : 0820 15 15 15 (0,15 €/mn). Il est également téléchargeable sur www.anah.fr



Aujourd'hui, la consommation moyenne des logements se situe autour de 240 kWh/m²/an (étiquette E).

Les travaux prioritaires

| | Combien ça coûte ? | Amélioration thermique (avant et après travaux) | Economie annuelle sur la facture | Temps de retour sur investissement (sans/avec subventions) |
|---|--------------------|---|---|--|
| Isoler les combles perdus (non habitables) | 2500 € à 5000 € | Gaz : 452 (G) → 331 (F) Fioul : 469 (G) → 344 (F) Elec. : 670 (G) → 491 (G) | Gain 27% 474 € 700 € 636 € | Gaz. 8 ans / 4 ans Fioul 5 ans / 3 ans Elec 6 ans / 3 ans |
| Isoler les combles aménagés | 4000 € à 6000 € | Gaz : 452 (G) → 329 (F) Fioul : 469 (G) → 342 (F) Elec. : 670 (G) → 492 (G) | Gain 27% 482 € 688 € 562 € | Gaz. 12 ans / 6 ans Fioul 8 ans / 4 ans Elec 9 ans / 5 ans |
| Isoler les murs par l'intérieur | 6000 € à 12000 € | Gaz : 452 (G) → 362 (F) Fioul : 469 (G) → 375 (F) Elec. : 670 (G) → 536 (G) | Gain 20% 354 € 525 € 477 € | Gaz. 25 ans / 20 ans Fioul 17 ans / 14 ans Elec 19 ans / 15 ans |
| Isoler les murs par l'intérieur (partiellement) | 2500 € à 5000 € | Gaz : 452 (G) → 407 (F) Fioul : 469 (G) → 422 (F) Elec. : 670 (G) → 603 (G) | Gain 10% 177 € 262 € 238 € | Gaz. 21 ans / 17 ans Fioul 14 ans / 11 ans Elec 16 ans / 13 ans |
| Isoler les murs par l'extérieur | 8000 € à 12000 € | Gaz : 452 (G) → 339 (F) Fioul : 469 (G) → 352 (F) Elec. : 670 (G) → 503 (G) | Gain 25% 443 € 656 € 596 € | Gaz. 24 ans / 16 ans Fioul 16 ans / 11 ans Elec 18 ans / 12 ans |
| Isoler les murs par l'extérieur partiellement | 2000 € à 2500 € | Gaz : 452 (G) → 425 (F) Fioul : 469 (G) → 441 (F) Elec. : 670 (G) → 630 (G) | Gain 6% 106 € 157 € 143 € | Gaz. 21 ans / 17 ans Fioul 14 ans / 11 ans Elec 16 ans / 13 ans |
| Isolation plancher bas sur local non chauffé accessible | 2000 € à 4000 € | Gaz : 452 (G) → 420 (F) Fioul : 469 (G) → 436 (F) Elec. : 670 (G) → 623 (G) | Gain 7% 124 € 183 € 167 € | Gaz. 24 ans / 19 ans Fioul 16 ans / 13 ans Elec 18 ans / 14 ans |
| Isolation plancher bas sur terre plein ou vide sanitaire non accessible | 3000 € à 5000 € | Gaz : 452 (G) → 420 (F) Fioul : 469 (G) → 436 (F) Elec. : 670 (G) → 623 (G) | Gain 7% 124 € 183 € 167 € | Gaz. 32 ans / 26 ans Fioul 22 ans / 18 ans Elec 24 ans / 19 ans |
| Chaudière basse température fioul ou gaz | 3000 € à 7000 € | Gaz : 452 (G) → 339 (F) Fioul : 469 (G) → 352 (F) | Gain 25% 443 € 656 € | Gaz. 9 ans / 5 ans Fioul 6 ans / 4 ans |
| Chaudière à condensation gaz / fioul | 4000 € à 8000 € | Gaz : 452 (G) → 325 (F) Fioul : 469 (G) → 338 (F) | Gain 28% 496 € 735 € | Gaz. 9 ans / 5 ans Fioul 7 ans / 4 ans |
| Chauff. électriques radiants | 1500 € à 2000 € | Elec. : 670 (G) → 630 (G) | Gain 6% 143 € | Elec 9 ans / 5 ans |
| Remplacer les fenêtres (8 à 9) | 6000 € à 8000 € | Gaz : 452 (G) → 434 (F) Fioul : 469 (G) → 450 (F) Elec. : 670 (G) → 643 (G) | Gain 4% Variable selon l'état des fenêtres | Gaz. 12 ans / 10 ans et + Fioul 12 ans / 10 ans et + Elec 12 ans / 10 ans et + |

Les calculs ont été réalisés pour un logement type : une maison ancienne de 100 m² habitables équipée de 8 à 9 fenêtre, située en région parisienne, équipée d'un système de chauffage de plus de 15 ans et n'ayant fait l'objet d'aucuns travaux de rénovation thermique.